

ACCÈS AUX ÉTUDES D'AIDE-SOIGNANT
Rentrée 2021**IFAS DES HOSPICES CIVILS DE LYON**

- Secteur Sud : IFAS CLEMENCEAU – 1 Avenue Georges Clémenceau – BP 49 – 69565 ST GENIS LAVAL Cedex
- Secteur Est : IFAS ESQUIROL – 5 Avenue Esquirol 69424 LYON Cedex 03

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : Le Lundi 22 Février 2021 à 9h00**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : Le Mardi 1^{er} Juin 2021 à minuit, cachet de la poste faisant foi****RESULTATS D'ADMISSION : Vendredi 25 Juin 2021 à 9h00**

Une seule session de sélection est organisée pour les IFAS des Hospices Civils de Lyon.

Chaque candidat s'inscrit et dépose son dossier dans un seul Institut, celui choisi en priorité.

Le dossier est à télécharger et à imprimer sur www.chu-lyon.fr (rubrique enseignement) puis à transmettre **par voie Postale ordinaire**, au plus tard à la date limite d'inscription, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse correspondante à **votre choix prioritaire**.

Capacités d'accueil

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants Clémenceau fait partie de l'Institut de Formation aux Carrières de Santé des Hospices Civils de Lyon - Secteur Sud. Il est agréé par le Préfet de Région pour un nombre maximal de 63 places à la rentrée de septembre 2021.

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants Esquirol fait partie de l'Institut de Formation aux Carrières de Santé des Hospices Civils de Lyon - Secteur Est. Il est agréé par le Préfet de Région pour un nombre maximal de 84 places à la rentrée de septembre 2021.

Obligations vaccinales

Nous attirons votre attention sur l'importance d'un **calendrier vaccinal à jour** notamment :

- DTP-COQ
- BCG+IDR
- L'immunisation contre l'Hépatite B (condition indispensable pour réaliser les stages) : 3 injections de vaccin anti HVB (0, 1 et 6 mois) et un taux d'anticorps anti HBS > 10 UI/l (sérologie quarante jours après la dernière injection).

CONSTITUTION DU DOSSIER

La sélection s'effectuera sur la base d'un dossier comprenant une pièce d'identité¹; une lettre de motivation manuscrite; un *curriculum vitae*; un document manuscrit relatant le projet professionnel permettant d'apprécier les représentations du métier et les motivations du candidat.

Selon la situation du candidat, le dossier comprendra :

- la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires;
- les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs);
- Pour les ressortissants étrangers (UE et Hors UE), **une attestation du niveau de langue française requis niveau B2** (à l'exception des candidats titulaires d'un diplôme ou titre obtenu en France) et un titre de séjour valide à l'entrée en formation.
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

 **Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ou non affranchi à la tarification en vigueur sera rejeté.**

A réception de votre dossier, un mail de confirmation vous sera envoyé. Aucune confirmation de remise de dossier ne sera transmise par téléphone.

¹ Une pièce d'identité recevable et en cours de validité est exigée le jour de la sélection :

- Carte d'identité nationale ou européenne : valable 10 ans à partir de la date d'émission si vous étiez mineur à cette date, sinon validité 15 ans
- Carte de séjour ou carte de résident : voir date d'expiration (doit être valide à l'entrée en formation)
- Passeport : valable 10 ans à partir de la date d'émission
- Permis de conduire : validité permanente